

peut-être les meilleurs éléments de la constitution de l'Académie française et des associations anglaises et américaines, ne fut pas si bien reçue et souleva même, en certains quartiers, des critiques acerbes. Le nombre des membres fut d'abord limité à quatre-vingt ; les deux premières sections, de vingt membres chacune, se réservèrent l'histoire, l'archéologie, l'ethnologie et la littérature en général. La première section se compose de Français, et la seconde, d'Anglais ; les deux sections qui restent se consacrent à la science dans toutes ses branches et sous tous ses aspects. On peut dire de suite que ces dernières sont celles qui font, de beaucoup, meilleure figure ; cependant les sections littéraires font preuve chaque année d'une louable vitalité, qui est surtout remarquable pour la section française. Celle-ci admet dans ses travaux des poésies, des nouvelles, des drames, des fragments de comédie, sans toutefois exclure les études les plus sérieuses sur la philosophie, l'histoire et l'archéologie. Les Anglais sont plus conservateurs et, si quelquefois la lecture de poèmes est permise aux séances, le comité des rédacteurs en exclut sévèrement la publication des volumes de comptes-rendus. Pour établir la Société Royale, lord Lorne consulta fréquemment M. Bourinot et le nomma le premier secrétaire honoraire. Si aujourd'hui la Société Royale est devenue de quelque importance et de quelque valeur pour le pays, l'une et l'autre sont dues à l'énergie et au zèle infatigable que le secrétaire honoraire voua à l'entreprise. Non-seulement il prépara tous les rapports et se chargea de la correspondance énorme qui lui tomba sur les épaules, mais encore on peut dire qu'il conduisit la société par la main dans tous ses premiers pas, jusqu'à ce qu'il la sentît assez forte pour marcher seule ; il contribua à remplir les comptes-rendus annuels d'une foule de travaux importants ; il veillait à tous les détails, et tous les nouveaux présidents, lorsqu'ils venaient à diriger les délibérations, se trouvaient redevables à M. Bourinot de la façon aisée et tranquille dont se passaient les séances, la grande expérience parlementaire du secrétaire les aidant considérablement à obtenir ce résultat. Depuis la formation de la société jusqu'en 1891, M. Bourinot resta secrétaire honoraire, puis il fut unanimement choisi comme vice-président. En mai 1892, sur motion de feu sir Daniel Wilson et de sir James E. Grant, K. C. M. G., il fut élu à l'unanimité président.

Une des séries d'ouvrages les plus utiles qui aient été publiées, — par son champ est très vaste et les sujets qui y sont traités sont de la